



la mission patrimoine: présentation

publié le 14/02/2007 - mis à jour le 04/06/2007

Sommaire :

- 1) Impulsion et valorisation des projets des établissements
- 2) Formation et recherche
- 3) Mise en place de concours
- 4) Participation aux journées européennes du patrimoine
- 5) Commémoration du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec
- 6) Projet de chantier-école de l'ancienne abbaye de Valence



Depuis cinq ans, la Mission patrimoine, en liaison avec la DAAC, accompagne, impulse, initie les actions visant à développer l'éducation au patrimoine. Pour l'enseignement, les enjeux liés à cette thématique se situent tant au niveau de la réflexion sur la transmission qu'à celui de la continuité des apprentissages de l'école maternelle à l'université. Par ailleurs, l'étude du patrimoine est une composante significative de l'enseignement d'un grand nombre de disciplines. Il constitue un thème fédérateur d'étude et de recherche, au cœur d'un nombre important d'initiatives pédagogiques.

Cinq grands axes ont été développés dans cette perspective :

● 1) Impulsion et valorisation des projets des établissements

- Accompagnement et conseils : La mission patrimoine, en lien avec la DAAC, conseille les établissements qui souhaitent mettre en place des projets liés au patrimoine. Pour tout renseignement adressez-vous à patrimoine@ac-poitiers.fr
- Valorisation et mutualisation : Organisation d'Assises académiques annuelles

● 2) Formation et recherche

- Mise en place de stages disciplinaires (en histoire-géographie, en histoire de l'art) et interdisciplinaires, formations de proximité dans le cadre du PAF. Cette année scolaire, un stage sur l'architecture des années 30 est proposé à Royan le 26 mars 2007.
- Intervention d'universitaires et de professeurs de l'IUFM lors de manifestations académiques.
- Université d'automne du patrimoine : Pour la troisième année consécutive, la mission patrimoine participe au conseil scientifique de l'université d'automne du patrimoine, au CCE de Saint Jean d'Angély, avec la Région, la DRAC et le réseau villes d'art de d'histoire.
- Organisation avec la DAAC d'une journée annuelle de formation pour les professeurs chargés de services éducatifs dans les structures culturelles de l'académie. En février 2007, cette journée avait pour thème : médiation et interprétation du patrimoine, à l'exemple du château d'Oiron et de l'abbaye de Fontevrault.

● 3) Mise en place de concours

La mission patrimoine a également activement développé les partenariats avec les collectivités territoriales et les associations patrimoniales (association « des racines pour le futur », fondation du patrimoine). Cela a permis de mettre en place plusieurs concours qui récompenseront chaque année les établissements qui réalisent des projets patrimoniaux :

- Un concours régional doté par le Conseil Régional d'un prix de 2000 euros et qui récompensera chaque année le projet patrimoine d'un lycée.
- Quatre concours départementaux (voyages de classes) pour les collèges financés par les conseils généraux.

● 4) Participation aux journées européennes du patrimoine

Chaque année de nombreux établissements scolaires qui présentent un intérêt sur le plan patrimonial ouvrent leurs portes au public lors des journées européennes du patrimoine en septembre. Depuis quatre ans, le Rectorat de Poitiers ouvre également ses portes et les élèves de baccalauréat service accueil du LP du Dolmen guident les visiteurs toute la journée. Ce projet pédagogique lié à l'étude de l'architecture et des techniques du vitrail, concerne aussi la découverte du patrimoine de Poitiers et les aspects propres à la formation professionnelle de ces élèves.

● 5) Commémoration du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec

- Programme expérimental d'échange transatlantique (séjour de trois mois au Québec) pour les élèves de seconde de l'académie.
- Réalisation d'une mallette pédagogique virtuelle pour monter des projets patrimoniaux sur la thématique du Québec.

● 6) Projet de chantier-école de l'ancienne abbaye de Valence

Afin d'amener les élèves des lycées professionnels à mieux prendre en compte la dimension patrimoniale de leur formation et de valoriser l'enseignement professionnel en l'intégrant dans la réalité territoriale, un projet de chantier-école académique est envisagé dans le cadre de la charte nationale « adopter son patrimoine ». Il aura pour fonction de fédérer sur un lieu unique les projets pédagogiques patrimoniaux des lycées professionnels de l'académie. Il pourra également être le support d'actions d'autres types d'établissements (lycées généraux et technologiques, lycées agricoles, CFA, etc.)

Le site de l'ancienne abbaye de Valence, propriété de la communauté de communes de Couhé, dans la Vienne présente de nombreux avantages pour accueillir ce projet : Située au centre géographique de la région, de dimension raisonnable, cette ancienne abbaye est représentative de l'art cistercien mais elle porte aussi les marques des différentes étapes de l'histoire du site (de l'établissement monastique à l'exploitation agricole).

Le collège A. Brouillet (Couhé) a ouvert la voie en menant depuis six années scolaires des projets culturels de valorisation du site : taille de la pierre et jardin médiéval.

D'autres actions périphériques (hors bâtiments) sont menées par des lycées chaque année : La reproduction à l'identique des bornes monastiques en voie de disparition, une plaquette de présentation, la signalétique du site etc. Le chantier-école projeté concernerait plus précisément la partie des bâtiments (inscrite à l'inventaire) dénommée « hôtellerie ». Il permettra à des élèves de lycée professionnel d'intervenir sur la restauration du bâtiment, mais aussi de contribuer à définir pour le site une vocation pour l'avenir et d'aider à sa valorisation en associant la population au projet. Un tel chantier ne peut s'inscrire que sur la longue durée.

La mise hors d'eau et la sécurisation du sont maintenant en cours de financement.

Le cahier des charges de l'architecte recruté comprend les relations avec l'Education nationale et une approche pédagogique du projet.

La deuxième partie du projet doit à présent démarrer : l'établissement de conventions entre les entreprises et les lycées professionnels et les CFA afin de permettre aux élèves d'intervenir sur le chantier.